Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 23 (1952)

Heft: 12

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

une précieuse contribution historique de M. André Rais sur les trois fontaines monumentales de Porrentruy ; un récit détaillé de M. H. Joliat sur l'agitation dans le pays en 1790, 1791 et 1792. Après la présentations de *Trois villes* de M. Camille Gorgé, nous avons le Miroir de la vie jurassienne et la Chronique littéraire.

Il est inutile de faire remarquer la richesse et la variété, la valeur par conséquent, de ce volume des *Actes*. — *R.*

—o—

Revue jurassienne 1953. Organe de Pro Jura. Porrentruy, Le Jura S. A., 1952. 1 vol. in-8 de 156 pages.

Si la *Revue jurassienne* nous apparaît, cette année, sous une nouvelle couverture, elle demeure sans changement dans sa présentation intérieure. Elle nous offre donc de nombreux articles illustrés sur notre petit pays. MM. Florian Imer présente l'Hôtel de ville de La Neuveville et Lucien Lièvre Grandgourt, une étape du circuit touristique d'Ajoie. M. Virgile Moine s'occupe du *Tourisme et des valeurs culturelles* et M. Albert Comment du *Droit de vaine pâture*. C'est avec plaisir que nous lisons une légende jurassienne de M. Jules Surdez : *La fille du Vorbourg*. M. Ch.-A. Simon s'occupe des Jurassiens dans le vaste monde ; M. Alcide Grimaître du Marché-Concours de Saignelégier, qui a 50 ans ; M. Roland Béguelin, des fresques de l'école secondaire de Tramelan; M. Georges Fell, de l'eau dans la Haute-Ajoie ; M. Maurice Favre du Chasseral du touriste ; M. Albert Wilhelm des Franches-Montagnes, terre de beauté, pays du tourisme ; M. Ernest Juillerat des 60 dernières années de la vie en Ajoie ; M. J.-P. Méroz de l'attrait de l'Erguel ; M. André Rais, de Moutier, treize fois centenaire ; M. W. Zeugin, d'une expédition en canoë sur le Doubs, du lac des Brenets à La Motte.

L'énumération de ces articles est longue ; pourtant je ne les ai pas tous cités. C'st assez dire la richesse de la *Revue jurassienne*. Sa contribution aux recherches historiques dans le Jura est grande. Elle aide à faire mieux connaître notre petit pays, ses écrivains, ses monuments d'art. Nous lui en sommes, pour cela, très reconnaissants. — R.

—o—

Almanach catholique du Jura 1953. Porrentruy, La Bonne Presse, 1952. 1 vol. in-8 de 144 pages.

L'almanach catholique du Jura est toujours le bienvenu, parce qu'il nous offre une revue intéressante de l'étranger tout d'abord, puis de Suisse et du Jura. Il nous donne également quelques études sur le passé jurassien, ainsi que des contes signés J. Beuret-Frantz, Jean Mauclère, Henri Queffélec.

L'almanach catholique du Jura est un ami complaisant, toujours prêt à nous renseigner sur toutes les manifestations qui viennent de se dérouler dans notre petit coin de terre ou celles qui vont avoir lieu, sur ses monuments, sur ses personnalités. — R.

—o—

GERMAIN CARNAT *Le fer à cheval à travers l'histoire et l'archéologie. Contribution à l'histoire de la civilisation.* Lausanne, Editions Spes 1951. 1 vol. in-8 de 176 pages.

Cet ouvrage a valu à son auteur de nombreuses marques d'admiration. Tout dernièrement encore, M. Germain Carnat a reçu une médaille de vermeil et le titre de correspondant de l'académie de médecine vétérinaire de Paris. C'est que l'étude de M. Germain Carnat possède une valeur beaucoup plus grande que ne pourrait le faire croire son titre. En somme, l'histoire du fer à cheval. c'est un peu l'histoire de la civilisation. Le cheval a accompagné l'homme partout, dans ses expéditions guerrières, comme dans ses excursions scientifiques. Le cheval a permis aux hommes de se déplacer. Du jour où il fut ferré, ces déplacements furent beaucoup plus importants, beaucoup plus considérables.

L'ouvrage de M. Germain Carnat, qui a découvert que le fer à cheval était une invention arabe, a demandé à son auteur de longues et patientes recherches. *Le fer à cheval à travers l'histoire et l'archéologie* est le livre d'un savant, d'un érudit. C'est un ouvrage qui se lit avec une extrême facilité et qui s'adresse à tous ceux qui portent quelque intérêt à notre passé, au développement de notre civilisation. — R.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administr. du Bulletin — *Editeur:* Imp. du Démocrate S.A., Delémont
Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Scrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38
Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37
Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086
Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—
Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source